

Le Grand Narbonne subventionne à hauteur de 760 000 € les travaux d'aménagement de coeurs et traversées de village sur neuf communes

Suite au **Conseil communautaire du jeudi 21 juin**, les élus du Grand Narbonne ont accordé une enveloppe de 760 000 € dans le cadre du **dispositif coeurs et traversées de village 2018**. Ainsi, les communes de **Roquefort-des-Corbières, Armissan, Sainte-Valière, Vinassan, Bize-Minervois, Gruissan, Leucate, Fleury d'Aude et Montredon-des-Corbières** bénéficieront de subventions pour la réalisation de **travaux d'aménagement et de valorisation de leurs axes principaux et/ou centre-ville**.

Grâce à ces investissements, la **Communauté d'agglomération** souhaite **améliorer le cadre de vie des habitants, contribuer au changement de visage de ses communes et renforcer leur attractivité**.

Michel Py, Vice-président délégué à l'Aménagement du territoire et à l'Urbanisme souligne « *Depuis 2014, le Grand Narbonne a investi plus de 2,3 millions d'euros sur 34 communes et poursuit son action grâce à une enveloppe de 3 M€ pour la période 2017 à 2020. Ces investissements soutiennent l'économie locale et les entreprises du BTP. Ils s'inscrivent également dans une action de longue haleine qui vise à embellir nos villes et villages au bénéfice de nos habitants et de nos touristes.* »

Contact presse

Marjorie Téna

Service communication du Grand Narbonne

tél. 04 68 65 40 76

m.tena@legrandnarbonne.com